# SÉMINAIRE PAYS DE TULLE GROUPE D'ACTION LOCALE PAYS DE TULLE VÉZÈRE MONEDIERES



#### 5 NOVEMBRE 2015 SALLE DES FÊTES DE TREIGNAC

#### Ordre du jour :

• 14hoo : Accueil Café

●15h3o: Mots d'accueil

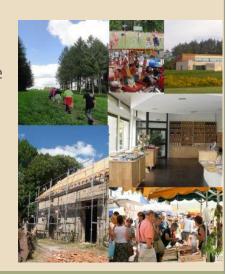
●14h45- 18h: Introduction par le Président du Syndicat Mixte du Pays de Tulle

Présentation des outils au service du projet de territoire

Présentation d'actions exemplaires

Bilan de l'action 2015

♦ 18h-19h: Partage d'un apéritif dinatoire



# Le Pays de Tulle Une dynamique à réinventer pour accueillir

- Une finalité : Accueillir
- Un objectif global : créer des dynamiques au-delà de la contractualisation
- Une volonté : la recherche d'innovation, de transversalité
- Une méthode : la mobilisation des partenaires, des ressources locales et une gouvernance repensée
- => Le Pays comme lieu d'échanges et de réflexions permanent

# Un séminaire - Pourquoi?

Rendre compte de l'action du Pays

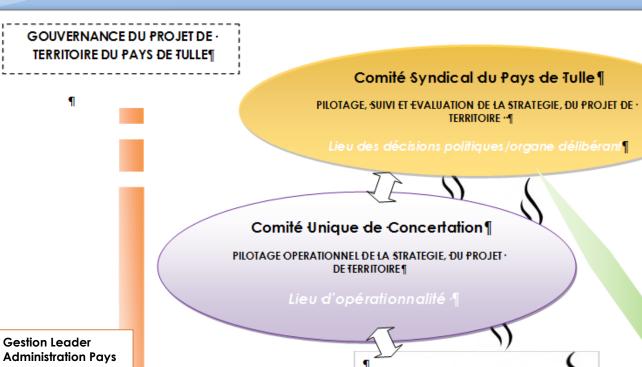
 Partager les orientations opérationnelles

 Faire connaître des opportunités d'appui

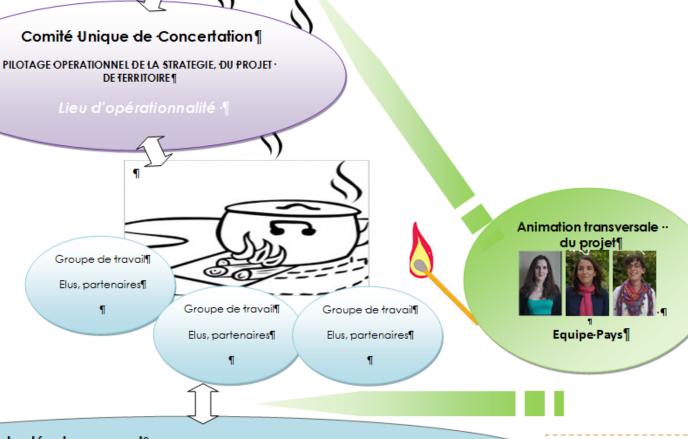


Séminaire du Pays en 2014 – Saint-Clément

Se projeter







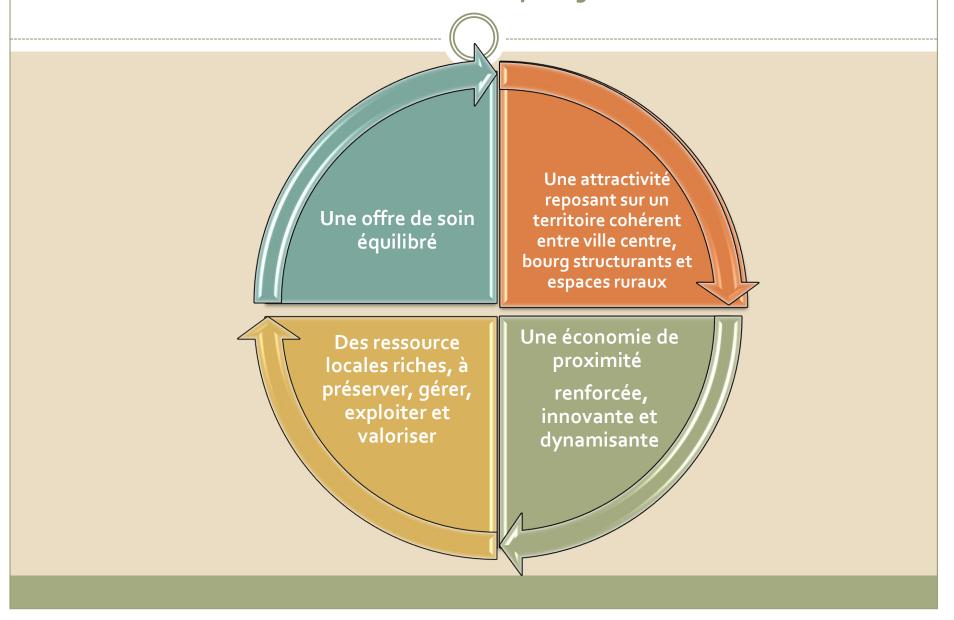
TERRITOIRE -- ¶

Conseil de développemento: organe élargi, par rapport au CUC, qui est tenu informé. des orientations, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet de territoire par le biais d'une Réunion annuelle ¶

Membres<sup>a</sup>: maires, acteurs, partenaires, membres des groupes de travail...¶

Sensibilisation, échanges d'expériences, formation des acteur élus, partenaires¶

# Les outils au service du projet de territoire



## Le contrat de cohésion territoriale

Un outil au service des projets structurant du territoire

# **Introduction: Michel BREUILH**

Président de Tulle Agglo et délégué syndical

## Le contrat de cohésion territoriale

- Organise la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le territoire de projet, les communautés de communes, l'agglomération de Tulle et la commune d'Uzerche de 2015 à 2017
- Le contrat de cohésion territoriale s'articule avec la stratégie du Pays
- Il se structure autour de 3 piliers :
  - o Initiatives locales : mobilisation de crédits territoriaux
  - Aménagement territorial : mobilisation de crédits régionaux sectoriels
  - Innovation, projets structurants : financement des pôles structurants (Uzerche)

#### **OUTILS AU SERVICE DU PAYS**

## Le contrat de cohésion territoriale

- 1ère tranche : 47 projets inscrits
- Volume financier des actions inscrites : 28 374 000€
- Enveloppe contractuelle régionale en crédits territoriaux :
   3 298 153€
- 22 bénéficiaires
- Date de la clause de revoyure : juillet 2016

# <u>Introduction</u>: Henri JAMMOT

Président de la communauté de communes Vézère Monédières Délégué syndical référent du groupe de travail « Economie »

- AET : qu'est-ce que c'est ?
  - Une politique régionale d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets publics et privés dans leurs démarches d'installation
  - Une aide financier qui prend la forme d'une subvention
- La finalité des AET : maintenir et développer l'économie de proximité en soutenant l'investissement des projets locaux (effet levier)
- 2 volets de l'AET : AET individuels et AET collectifs

#### AET individuels

- <u>Bénéficiaires</u>: PME des domaines du commerce, de l'artisanat, des services et de la petite industrie
- <u>Type de dépenses éligibles</u> : investissements matériels productifs et investissements compris entre 5 000€ HT et 50 000€ HT
- O Taux d'intervention régionale : 20%

#### AET collectifs

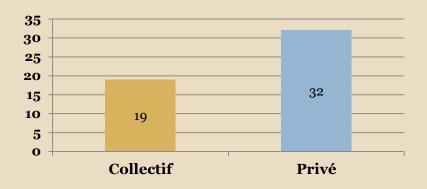
- O Bénéficiaires : toute collectivité territoriale (commune et EPCI) et associations
- <u>Type de dépenses éligibles</u> : investissements matériels productifs et investissements immobiliers compris entre 5 000€ HT et 300 000€ HT
- O Taux d'intervention régionale : jusqu'à 30% en fonction des projets
- Les AET collectifs appellent du FEADER (fonds européen) : 44% de subvention supplémentaire

Une animatrice est à votre disposition : Elodie CHASTAING (en remplacement de Marion NEYRAT-DUSSON)

05 55 20 78 79 marion.neyratdusson@tulleagglo.fr

• En 2015 ...

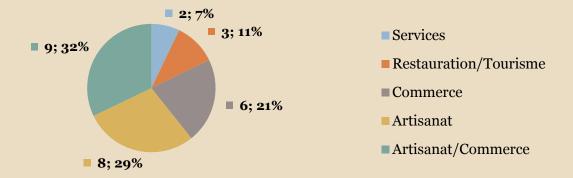
51 porteurs de projets reçus



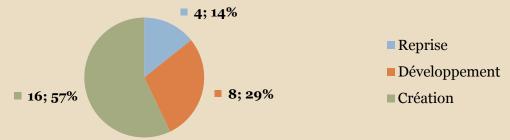


28 sont éligibles aux AET

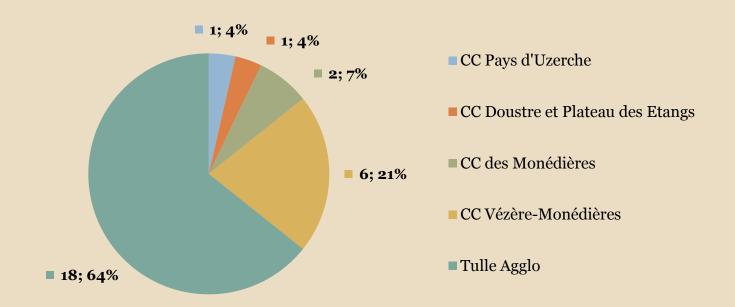
82% portent un projet dans l'artisanat et/ou le commerce



 57% font une demande d'accompagnement dans le cadre d'une création



Répartition des projets par EPCI



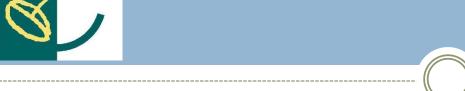
# Leader du GAL Pays de Tulle Vézère Monédières



# Introduction Gérard TAVERT,

Membre du comité unique de concertation Acteur mobilisé sur le groupe de travail « Energie, milieux naturels – forêt »

# Leader du GAL Pays de Tulle Vézère Monédières





#### Un outil permettant:

- OUne prise en compte des besoins locaux hiérarchisés par les acteurs locaux;
- OD'approcher la mise en réseau des acteurs privés, publics, experts... dans une logique de développement local;
- ODe penser ou d'accompagner collectivement des initiatives créatives.

#### **OUTILS AU SERVICE DU PAYS**

# Leader du GAL Pays de Tulle Vézère Monédières

# Une candidature retenue Une enveloppe de 2 092 000 €





# Une stratégie fil rouge du Leader 2014-2020

5 axes stratégiques

9 axes opérationnels : fiches actions



Accompagner la montée en débit et favoriser les usages numériques Faire coopérer les acteurs Favoriser l'itinérance culturelle, touristique et les territoires au service patrimoniale et de loisirs du développement et l'attractivité du GAL Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs Stimuler l'économie de Favoriser l'émergence de nouvelles proximité activités, filières et formes d'organisation Adapter l'offre aux nouvelles attentes des **Favoriser** consommateurs Tendre vers un territoire l'attractivité durable et responsable Promouvoir une gestion durable et responsable des ressources Impulser une dynamique de coopération Développer une politique énergétique interterritoriale Coopérer pour renforcer la stratégie Assurer une animation optimale de la stratégie et un fonctionnement efficace Animer et mettre en œuvre la stratégie

Les propositions qui vous sont présentées aujourd'hui sont conditionnées par une validation de l'Agence de Paiement



#### Axe d'intervention n°1

Accompagner la montée en débit et favoriser les usages numériques

#### Pourquoi?

- Renforcer l'attractivité du territoire en misant sur la qualité de l'offre Internet « grand public »
- Promouvoir les usages numériques

#### Comment?

- O Par les infrastructures de montée en débit
- Par la sensibilisation, la formation, les outils (compétences, matériel, ...)
   favorisant le développement des usages numériques
- <u>Exemple d'actions attendues</u> : formation des entreprises aux usages numériques, opérations de montée en débit

#### Axe d'intervention n°2

Favoriser le développement de l'itinérance culturelle, touristique, patrimoniale sportive et de loisirs sur le territoire

#### Pourquoi?

- Une offre mieux coordonnée, plus lisible
- Une offre équilibrée sur le territoire (lien urbain/rural)
- Une offre accessible

#### Comment?

- O Par l'aménagement et l'équipement des sites
- Par la promotion, la valorisation et l'accessibilité de l'offre

#### Exemples d'actions attendues

Aménagement de sites sport nature Evènementiels dans une logique de réseaux Actions de médiation culturelle Promotion touristique du territoire



# Axe d'intervention n°3:

#### Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des acteurs

#### Pourquoi?

- O Une meilleure connaissance des potentiels du territoire
- Une meilleure connaissance des enjeux locaux
- O Une logique de travail décloisonnée
- Des initiatives menées collectivement

#### Comment?

- Par l'appui aux actions collectives pour mutualiser les compétences, les moyens, le matériel
- Par la formation des acteurs
- <u>Exemple d'actions attendues</u> : centre de ressources, formation des acteurs, visites d'actions exemplaires, échanges d'expériences.



#### Axe d'intervention n°4:

Favoriser l'émergence de nouvelles activités, filières et formes d'organisation

#### Pourquoi?

- La création de nouvelles activités et l'augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire
- L'émergence de nouvelles filières sur le territoire
- La revitalisation des centres-bourgs

#### Comment?

- O Par l'appui à l'émergence de nouvelles activités économiques
- O Par la valorisation de l'offre et des potentiels d'installation économique

### Exemples d'actions attendues

- Cession d'accueil d'actifs
- Les études préalables
- Développement de nouvelles activités économiques



#### Axe d'intervention n°5:

#### Adapter l'offre existante aux nouvelles attentes des consommateurs



- Un maintien du tissu économique local
- O Une modernisation de l'offre économique de proximité
- L'augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire
- La revitalisation des centres-bourgs

#### Comment?

- O Par le soutien à la transmission/reprise d'activités et de savoir-faire
- Par la modernisation des hébergements touristiques dans le cadre d'une offre combinée
- Par le soutien aux équipements et structures intermédiaires permettant de tester les projets

#### Exemples d'actions attendues

- Séminaire transmission/reprise
- Les études préalables
- Espace test
- Modernisation de commerces de proximité



#### Axe d'intervention n°6:

#### Promouvoir une gestion et une valorisation durable des ressources



#### Pourquoi?

- Garantir la préservation et la valorisation des richesses environnementales
- Garantir une exploitation/valorisation durable des ressources locales
- Sensibiliser les publics sur les espaces
- Sensibiliser aux pratiques respectueuses des équilibres écologiques

#### Comment?

- Par la préservation des sites naturels et des ressources locales, facteurs d'identité territoriale
- O Par le soutien aux réflexions sur le foncier
- Par le soutien aux actions de sensibilisation, formation et communication sur les milieux naturels

#### Exemples d'actions attendues

- Diagnostics fonciers
- Aménagement de sites naturels pour l'accueil du public,
- Etudes



#### Axe d'intervention n°7 : Développer une politique énergétique



- O Réduire la précarité et la facture énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Comment?
  - O Par la sensibilisation, le conseil, l'accompagnement
- <u>Exemple d'actions attendues</u> : sensibilisation et conseils auprès des collectivités



#### Axe d'intervention n°8 : Coopérer pour renforcer la stratégie



- O Réduire la précarité et la facture énergétique
- Développer les énergies renouvelables
- Comment?
  - O Par la sensibilisation, le conseil, l'accompagnement
- <u>Exemple d'actions attendues</u> : sensibilisation et conseils auprès des collectivités



## Constitution des plans de financement

#### Taux d'aide publique

- Maximum 80% pour les bénéficiaires publics et privés sur les fiches actions 2 − 3 4 5 6 − 7
- Maximum 100 % pour les bénéficiaires publics déposant des projets au titre des fiches actions 1 -8
- Taux fixe de 100 % au titre la fiche action 9 « Assistance technique ».

#### <u>Taux d'intervention du FEADER</u> <u>80% du taux maximum d'aide publique</u>

#### Plafonds de dépenses éligibles

- 80 000€: études portées à l'échelle d'un EPCI ou d'un Pays
- 50 000€: investissements matériels et immobiliers
- 25 000 €: investissements immatériels

#### Planchers de dépenses éligibles

- Pour les investissements matériels : 3 000 €
- Proposition de révision pour les investissements immatériels : 1 000 €



## Contact Leader

#### Laure MARTINIE

Animatrice Leader au Pays de Tulle 05 55 20 84 24 laure.martinie@tulleagglo.fr

# Siège du Pays

Tulle Agglo Rue Sylvain Combes 19000 Tulle

# **Introduction:** Alain CHEZE

Délégué syndical , élu référant du groupe de travail « Milieux naturels, énergie, forêt »



Un groupe de travail « Energie - milieux naturels - forêt » :

- -en charge d'une réflexion pour une opérationnalité de l'axe stratégique visant à mieux préserver, gérer et valoriser les ressources naturelles ;
- associant un large panel d'acteurs : élus locaux, acteurs de la société civile, experts (URCOFOR, CRPF, ADEME, DREAL, espace info énergie, chambre d'agriculture...) ;
- découvre l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » ;
- propose aux élus du SM du Pays de Tulle d'y répondre ;
  - ⇒Les élus s'engagent dans cette démarche et confient au groupe de travail l'élaboration d'une proposition de programme d'actions autour des questions énergétiques.

TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA

#### L'intérêt de cet outil :

- Mieux coordonner les réflexions autour des questions énergétiques,
- oLa co-construction d'un programme d'actions avec des partenaires,
- OLa prise en compte des préoccupations des communes,
- oL'effet levier des crédits,
- oL'émergence d'une politique énergétique sur le territoire.



Un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.

La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

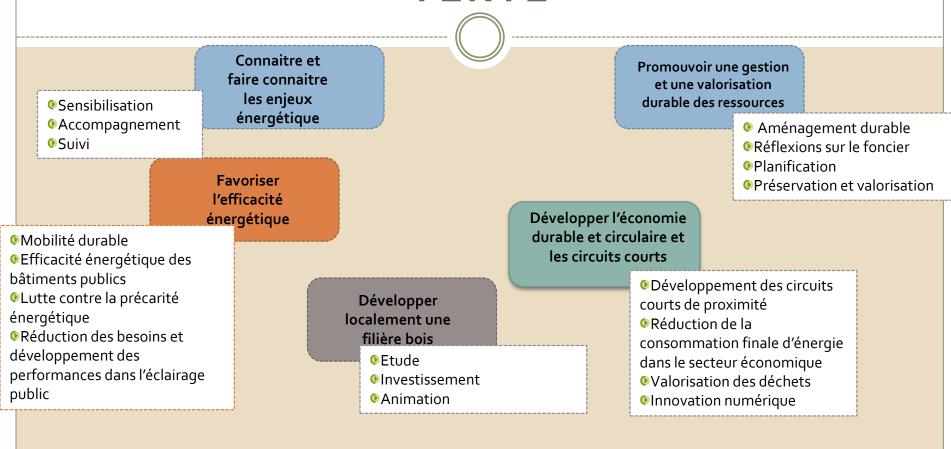
Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Six domaines d'action sont prioritaires dans ces territoires :

- La réduction de la consommation d'énergie : notamment par des travaux d'isolation des bâtiments publics,
   l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure...
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage...
- Le développement des énergies renouvelables : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur...
- La préservation de la biodiversité : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville...
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets : avec la suppression définitive des sacs plastiques, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires....
- L'éducation à l'environnement : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...



# LA CANDIDATURE DU PAYS DE TULLE AU DISPOSITIF TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR UNE CROISSANCE VERTE



**OUTILS AU SERVICE DU PAYS** 

# Recensement des opérations prétendant à une inscription au programme d'actions

 Un recensement auprès des communes ayant répondu au questionnaire sur la maîtrise de l'énergie

- 50 fiches actions remontées
  - O Dont 1 étude de faisabilité
  - 10 études opérationnelles
  - o 23 projets démarrant en année N

### Modalités de sélection des projets

### 3 conditions

- Respect des règles d'éligibilité
- O Démarrage en 2015
- Validation par le comité régional TEPCV

## Une enveloppe de 500 000 € en faveur de la transition énergétique

9 bénéficiaires directs des crédits



Les bénéficiaires lors de la signature des conventions au Ministère

### 19 opérations retenues

- o dont une étude opérationnelle pour la mise en place d'une chaudière collective à énergie positive
- des travaux d'amélioration des performances énergétiques
- la création de cheminements cyclables
- l'acquisition de véhicules électriques
- la réduction des consommations des éclairages publics
- un diagnostic foncier agricole ...

Exemples de réalisations grâce aux crédits TEPCV





# Les actions « exemplaires » mises en œuvre en Pays de Tulle en 2015

- > L'atelier permanent à la création
- > Les ateliers relais
- Elaboration d'une grille d'analyse pour l'examen des projets en CUC

### Atelier Permanent à la Création

### Introduction Viviane DANTONY

Déléguée syndicale, élue en charge du développement économique de la CC Vézère-Monédières

### Atelier Permanent à la Création

#### Contexte des APC

- O Appel à expérimentation de la Région pour mettre en place des nouvelles organisations d'accompagnement de projets en faveur de l'économie de proximité
- o 3 territoires lauréats dont le Pays de Tulle pour la Corrèze
- Accompagnement et suivi des territoires par le Collectif Ville Campagne

### Objectifs attendus

- Outiller les territoires et les acteurs locaux en leur permettant d'être acteurs du développement local
- O Rendre plus opérationnelle la stratégie du territoire en matière d'accompagnement des projets
- o Favoriser la circulation de l'information entre les acteurs du territoire
- Finalité des APC : être un outil d'animation et de concertation à disposition de tous les maîtres d'ouvrage publics

#### Atelier Permanent à la Création Présentation de la méthode d'animation du Pays de Tulle 3/ Etudier la faisabilité du 1/ Détecter le potentiel : 2/ Faire émerger le potentiel 4/ Vérifier la viabilité 5/ Démarrage du projet ou des proiets d'activités Un local vacant, une idée, d'activité en s'appuvant sur : économique du ou des une volonté municipale... proposés par le groupe projets Il s'agit d'explorer le territoire Comment construire un d'action et de faire émerger les projet d'activité à partir de ce potentiel d'accueil ? potentiels d'activités, Accompagnement du Un diagnostic local Recherche d'information. Ftude de marché MO dans la mise en pour connaitre les collecte d'avis d'expert œuvre besoins, les Pour définir les movens Consultation AMO caractéristiques du nécessaires à la réalisation du territoire, les Dépôt des dossiers... GROUPE LOCAL: projet (financier, humain, populations y habitants, élus, Engagement MOE matériel) habitant etc.... Approfondir la réflexion Recherche de porteur Et identifier les pour définir le(s) projet(s) de projet potentiels d'activités d'activités : Partager le diagnostic de l'idée au projet EQUIPE PAYS ET PILOTAGE ANIMATION PAR EXPERT REALISATION L'EQUIPE PAYS GROUPE LOCAL Sur la base d'un CDC (cdc AET) et d'une

consultation

### Atelier Permanent à la Création L'expérience de Saint-Clément



Mairie de Saint-Clément



Restaurant Le Saint-Clément



Réunion du groupe local mis en place à Saint-Clément



La grange à rénover

### Les ateliers relais

### Le principe

- La commune réhabilite, achète ou construit un local
- Location du local par la commune au porteur de projet en créditbail

### Les étapes à respecter

- O Faire une étude préalable (de 1 à 2 mois)
- Lancer un appel d'offres
- Déposer un dossier unique AET/FEADER (15 jours)
- O Notification du marché et réalisation des travaux (de 4 à 6 mois)

### La modularité des aides Leader

- Le principe
  - Favoriser la transversalité des projets et la Co-construction (éviter l'isolement)
  - Valoriser toutes les phases du projets
- Les projets sont analysés au regard des fondamentaux Leader Approche ascendante, plurisectorielle, innovation, caractère durable et structurant, partenariat local, coopération, ancrage local...
- Une grille de critères permet de noter les opérations
- La notation permet de moduler l'appui Leader
  - Ainsi, les projets les plus qualifiés en terme de développement local seront bonifiés

|                               | CARACTERE INNOVANT   |   | CARACTERE ECONOMIQUE  |   | CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL  |  | TOTAL |  |  |
|-------------------------------|--|---|---|---|--|--|-------|--|--|
|                               | Critères   | Objectifs   | Critères  | Objectifs   | Critères   | Objectifs  |       |  |  |
| PHASE AMONT<br>(CONSTRUCTION) | <ul> <li>Partenariats engagés,<br/>accompagnement<br/>équipe Pays</li> <li>Implication de la<br/>population</li> </ul>   | Favoriser la<br>co-<br>construction<br>des projets,<br>éviter<br>l'isolement<br>des projets | <ul> <li>Mobilisation, sensibilisation<br/>des acteurs</li> <li>Faisabilité du projet (moyens<br/>humains, techniques)</li> <li>Viabilité du projet</li> </ul>  | S'assurer de la<br>réalisation de<br>projets<br>faisables et<br>viables               | <ul> <li>Intégration locale du<br/>projet (bonne prise en<br/>compte des acteurs)</li> <li>Structuration du projet<br/>par rapport à son<br/>environnement (ex<br/>itinérance)</li> </ul>  | Prendre en<br>compte de<br>l'existant dans la<br>construction du<br>projet<br>(projets, actions,<br>potentiels,) | /6    |  |  |
|                               | /2   |   | /2  |   | /2   |  |       |  |  |
| OBJET DU PROJET               | <ul> <li>Approche prospective</li> <li>Approche transversale</li> <li>Type de Cibles/publics</li> <li>Approche ESS (autres financements)</li> <li>Respect de l'environnement</li> <li>Lien urbain rural</li> </ul> | Anticiper et<br>mutualiser<br>pour prendre<br>en compte les<br>enjeux de<br>demain          | <ul> <li>Prise en compte des nouveaux potentiels</li> <li>Zone de chalandise</li> <li>Effet levier sur l'économie / retombées locales</li> <li>Maintien / création / diversification</li> <li>Nouveaux services, nouveaux produits</li> </ul> | Anticiper la<br>reprise,<br>favoriser la<br>création                                  | <ul> <li>Echelle territoriale</li> <li>Mutualisation / mise en réseau (compétences, moyens,)</li> <li>Promotion / valorisation du territoire</li> <li>Amélioration du cadre de vie</li> <li>Préservation de l'environnement</li> </ul>     | Valoriser les<br>ressources et les<br>dynamiques<br>territoriales  | /6    |  |  |
|                               | /2   |   | /2  |   | /2   |  |       |  |  |
| ACTION, VIE DU PROJET         | <ul> <li>Développement des<br/>usages numériques</li> <li>Exemplarité / transfert<br/>d'expériences</li> <li>Accessibilité du projet<br/>(sociale, physique)</li> <li>Volet de sensibilisation</li> </ul>          | Favoriser<br>l'innovation<br>tout au long<br>de la vie des<br>projets                       | <ul> <li>Développement des usages<br/>numériques</li> <li>Pérennité du projet</li> <li>Qualification de l'offre</li> <li>Diffusion de l'information</li> <li>Accessibilité du projet</li> </ul>   | Faciliter l'essor<br>des projets<br>(éviter<br>reconduction<br>actions<br>identiques) | <ul> <li>Développement des<br/>usages numériques</li> <li>Qualification de l'offre du<br/>territoire</li> <li>Equilibres territoriaux et<br/>complémentarités entre<br/>zones urbaines/rurales</li> <li>Accessibilité du projet</li> </ul> | Mailler le territoire<br>pour renforcer son<br>attractivité  | /6    |  |  |
|                               | /2   |   | /2  |   | /2   |  | /18   |  |  |
| BONUS                         | Emergence en lien avec l'animation Pays – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes) /2  |   |   |   |  |  |       |  |  |
|                               |  |   |   |   |  |  |       |  |  |

### La modularité des aides Leader

- Les MO remplissent avec l'équipe d'animation la grille de lecture
- La grille ainsi remplie est adressée aux membres du CUC avec le dossier de séance
- Les projets sont analysés en opportunité, en 1ère lecture
- Puis, les MO se retirent et le CUC établit la notation
  - O De 15 à 20/20 : 100% de l'assiette éligible est retenue
  - O De 11 à 14/20 : 66% de l'assiette éligible est retenue
  - O De 6 à 10/20 : 33% de l'assiette éligible est retenue
  - O De o à 5/20 : projet non sélectionné (possibilité de le retravailler pour une nouvelle lecture)

|                              | CARACTERE INNOVANT   |   | CARACTERE ECONOMIQUE  |   | CARACTERE STRUCTURANT /<br>DEVELOPPEMENT TERRITORIAL  |  | TOTAL |
|------------------------------|--|---|---|---|---|--|-------|
|                              | Critères   | Objectifs   | Critères  | Objectifs   | Critères  | Objectifs  |       |
| PHASE AMONT<br>CONSTRUCTION) | Partenariats engagés,<br>accompagnement<br>équipe Pays     Implication de la<br>population   | Favoriser la<br>co-<br>construction<br>des projets,<br>éviter<br>l'isolement<br>des projets | Mobilisation, sensibilisation<br>des acteurs     Faisabilité du projet (moyens<br>humains, techniques)     Viabilité du projet  | S'assurer de la<br>réalisation de<br>projets<br>faisables et<br>viables               | Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs)     Structuration du projet par rapport à son environnement (ex itinérance)  | Prendre en<br>compte de<br>l'existant dans la<br>construction du<br>projet<br>(projets, actions,<br>potentiels,) | 1/6   |
|                              | 0/2  |   | 1/2   |   | 0/2   |  |       |
| OBJET DU PROJET              | Approche prospective     Approche transversale     Type de Cibles/publics     Approche ESS (autres financements)     Respect de     Fenvironnement     Lien urbain rural | Anticiper et<br>mutualiser<br>pour prendre<br>en compte les<br>enjeux de<br>demain          | Prise en compte des<br>nouveaux potentiels Zone de Chalandise Effet levier sur l'économie /<br>retombées locales Maintien / création /<br>diversification Nouveaux services, nouveaux<br>produits | Anticiper la<br>reprise,<br>favoriser la<br>création                                  | Echelle territoriale     Mutualisation / mise en réseau (compétences, moyens,)     Promotion / valorisation du territoire     Amélioration du cadre de vie     Préservation de l'environnement      | Valoriser les<br>ressources et les<br>dynamiques<br>territoriales  | 1/6   |
|                              | 1/2  |   | 0/2   |   | 0/2   |  |       |
| ACTION, VIE DU PROJET        | Développement des<br>usages numériques     Exemplarité / transfert<br>d'expériences     Accessibilité du projet<br>(sociale, physique)     Volet de sensibilisation      | Favoriser<br>l'innovation<br>tout au long<br>de la vie des<br>projets                       | Développement des usages<br>numériques     Pérennité du projet     Qualification de l'offre     Diffusion de l'information     Accessibilité du projet  | Faciliter l'essor<br>des projets<br>(éviter<br>reconduction<br>actions<br>identiques) | Développement des<br>usages numériques     Qualification de l'offre du<br>territoire     Equilibres territoriaux et<br>complémentarités entre<br>zones urbaines/rurales     Accessibilité du projet | Mailler le territoire<br>pour renforcer son<br>attractivité  | 2/6   |
|                              | CARROLL SALES AND ADDRESS OF THE SALES   |   | 1/2   |   | 0/2   |  | 4/18  |
| •                            | 1/2  |   | 1/2   |   | 0/2   |  | 4110  |

### La modularité des aides Leader Exemple



Une note de 4/20 Soit une prise en compte de 33% de l'assiette éligible

Montant total de l'assiette de dépenses éligibles : 5000 €

⇒Assiette éligible retenue pour le calcul du Leader = 5000 \*33% = 1650 €

⇒Aide Leader possible : 1650 \*64% =1056 €

⇒Cofinancement public à mobiliser : 1650 \* 16% = 264 €

⇒Autofinancement à apporter : 1650 \*20% =330 €

Plan de financement

| Dépenses    |        | Recettes  |         |
|-------------|--------|---|---------|
|             |        | Leader  | 1056 €  |
| &GGM &GGAMX | 5 000€ | Autofinancement obligatoire                                   | 330 €   |
|             |        | Cofinancement public à mobiliser en<br>contrepartie du Leader | 264 €   |
|             |        | Reste à financer  | 3 350 € |
| TOTAL       | 5 000€ | TOTAL   | 5 000 € |

# Bilan et projections

- > Leader
- > Retour sur les groupes de travail « Economie »
- > Retour sur les groupes de travail « Energies-bois »
- Feuille de route des groupes de travail en 2016

### La vie du Pays

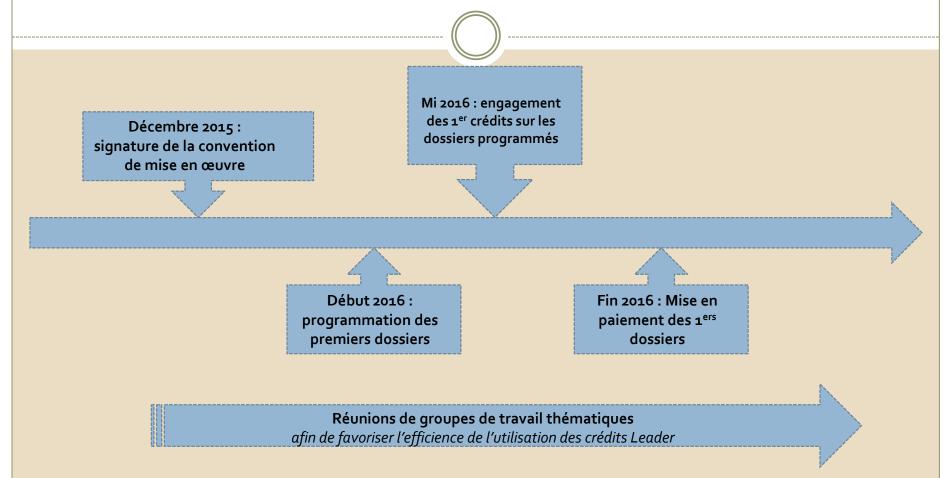
- 7 comités syndicaux en 2014 dont 4 entre septembre et décembre
- 6 comités syndicaux en 2015

- 2 CUC en 2014 entre septembre et décembre
- 4 CUC en 2015

# Leader

- 6 groupes de travail thématiques mobilisés par deux fois pour alimenter la stratégie
- Une quinzaine de participants à chaque réunion
- Au 3 novembre 2015 : 20 demandes d'aide déposées

# Leader: perspective



Possibilité de déposer des demandes d'aide dés aujourd'hui

### Le soutien à l'économie de proximité

Elu référent : Henri Jammot

5 réunions du groupe de travail « commerce, artisanat,
 ESS » en 2015 et 1 en novembre

- Composition du groupe de travail :
  - Elus en charge du développement économique des différents EPCI du Pays
  - Les 3 chambres consulaires + interconsulaire
  - Réseaux économiques et associatifs

### Le soutien à l'économie de proximité

Elu référent : Henri Jammot

### Organisation d'un groupe de travail

- Visite d'une entreprise (Logements Passerelles, Initio, Borzeix-Besse, Badefort, ...)
- Réunion dans une salle communale

### Sujets abordés en 2015

- Dossiers AET individuels et collectifs
- Financement participatif
- Ateliers Permanents à la Création
- Projet de vitrine virtuelle
- Appel à projets Fisac 2015
- Procédure de redressement judiciaire



Réunion du 25 juin 2015 à Treignac



Visite de Badefort le 17 septembre 2015

### Le développement d'une politique énergétique

5 réunions du groupe de travail

- Composition du groupe de travail
  - Délégués syndicaux
  - Elus communaux
  - Acteurs de la société civile
  - Experts : URCOFOR, chambre d'agriculture, ADEME, DREAL, CRPF, PNR Millevaches, CPIE

### Le développement d'une politique énergétique

- ✓ Un questionnaire co-construit adressé aux communes du Pays afin de cerner les besoins en matière énergétique
  - ⇒ Besoins principaux : accompagnement technique et financier
- ✓ Réponse à l'AAP TEPCV :
  - ⇒ Proposition de champs d'intervention prioritaires et du programme d'actions
- ✓ La constitution d'un groupe de travail spécifique énergie bois
  - ⇒ préparation d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'énergie bois en direction des communes
  - ⇒ Une étude pour le développement de chaufferies bois/réseaux de chaleur sur plusieurs communes du Pays : consultation en cours

### => travail à poursuivre en groupe de travail

### Le développement d'une politique énergétique

### **✓ PERSPECTIVES**

- ✓ Le Pays facilitateur pour :
  - Mettre en réseau les opérations,
  - Favoriser l'émergence d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie,
  - ✓ Favoriser l'émergence en faveur des énergies renouvelables,
  - ✓ Faciliter l'orientation des projets vers les dispositifs financiers existants.
- ✓ Une volonté : <u>penser</u> un programme global triennal et <u>proposer</u> un second programme d'<u>actions</u> « territoire à énergie positive pour une croissance verte » plus <u>ambitieux</u> autour de 3 entrées
  - ✓ Circuits courts de proximité,
  - ✓ Eclairage public,
  - ✓ Isolation des bâtiments publics et en particulier ceux chauffés à l'énergie bois local.

Sous réserves de validation en comité syndical

### PROPOSITION DE POURSUITE DE LA CONCERTATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX

DES GROUPES THÉMATISÉS « DÉCLINABLES » EN SOUS GROUPES ET ÉVOLUTIFS

#### Dans un souci de :

- Efficience de consommation des crédits Leader notamment
- Meilleure coordination des actions, le cas échéant des demandes I eader
- Mise en réseau des acteurs
- Appui à l'émergence d'actions collectives ou coordonnées
  - ⇒ 4 nouveaux « groupes de travail » s'inspirant du Groupe de Travail énergie, et associant plus particulièrement des techniciens /professionnels sont invités à se réunir rapidement
  - Tourisme
- Culture Sport nature Santé

